

# Avis public

## Demande de démolition

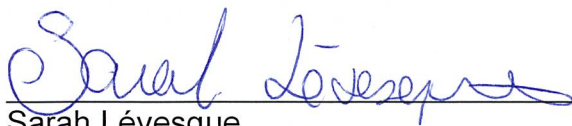
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Sarah Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le lundi 6 juillet 2026 à 19h00, en la salle du conseil du bureau municipal au 66, chemin Auckland, le conseil municipal prendra en considération la demande de démolition suivante :

Adresse : 375 9<sup>e</sup> Rang  
Lot numéro : 6 633 956

Demande : Autoriser la démolition de la résidence principale actuelle pour permettre une nouvelle construction résidentielle.

Lors de ladite séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande.

Donné à Saint-Isidore-de-Clifton, ce 22 juin 2026

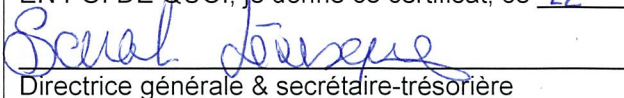


Sarah Lévesque  
Directrice générale & secrétaire-trésorière  
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

CERTIFICAT DE PUBLICATION – AVIS PUBLIC  
(Articles 145.6 L.A.U. et 419, 420, 431 C.M.Q.)

Je, soussignée Sarah Lévesque, directrice générale & secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de Juin 2026.



Directrice générale & secrétaire-trésorière